

Profil de poste d'un agent polyvalent

Service Espaces publics

Remplacement de 8 mois : du 1^{er} mai au 31 décembre 2023

Définition du poste :

L'agent exécute les travaux d'entretien courant de la voirie, des sentiers de randonnées. Il entretient les dépendances vertes (fauchage, désherbage, etc.) et les dépendances bleues (fossés, busages, curage, écoulement des eaux pluviales).

Mission :

- Travaux d'entretien courant du patrimoine « espaces verts » et sentiers de randonnées
- Elagage, débroussaillage, fauchage, curage
- Travaux d'entretien courant pour le maintien de la qualité du patrimoine voirie et ouvrage d'art
- Travaux d'entretien courant et nettoyage des zones d'activités
- Mettre en place la signalisation temporaire
- Mettre en place les mesures de protection d'urgence en cas de perturbation
- Entretenir les dépendances vertes (fauchage, désherbage etc.) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité
- Entretenir les dépendances bleues (fossés, busages, curage, écoulement des eaux pluviales) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité
- Entretien, maintenance, nettoyage des véhicules, matériels et des engins à charge
- Terrassement et réalisation de petits ouvrages de voirie
- Renforts interservices

COMPETENCES

- Savoirs

Connaissance de l'environnement territorial

Maitrise des règles d'hygiène et de sécurité au travail

Connaissance du fonctionnement du matériel spécifique

Notions sur la biodiversité, la faune et la flore

Techniques de tonte, taille végétale

Techniques de débroussaillage et de désherbage

Technique de soudure et ferronnerie

Notions de base en voirie et réseaux divers (VRD)

Notion de mécanique de premier échelon

- Savoirs faire

Maîtriser les techniques d'entretien et adapter le matériel en conséquence

Détecter les dysfonctionnements d'un équipement, d'une machine

- Savoirs être

Sens de l'écoute et de l'observation

Respect de la hiérarchie, du personnel, des administrés et des élus

Capacité d'intégration dans une équipe

Rigueur et Autonomie dans l'organisation du travail

Dynamisme et réactivité

Certaine résistance physique

Temps de travail

Horaires : réguliers et adaptés aux saisons

- Courant : 08h00-16h00 du lundi au jeudi ; 08h00-13h00 le vendredi
- Estival : 07h00-15h00 du lundi au jeudi ; 07h00-12h00 le vendredi

Temps de travail : régime 1607 heures – Cycle hebdomadaire de 37h

Conditions : du lundi au vendredi – interventions possibles hors créneau

Travail en intérieur et en extérieur, en toute saison (par tous les temps), à pied ou motorisé

Travail en équipe

Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Déplacements : fréquents sur différents sites,

Disponibilité : lors d'évènements exceptionnels

Maintien de la viabilité, gestion du trafic en cas de crise routière, neige, chute d'arbre, etc.)

- Travail de nuit, week-end et/ou jours fériés suivant impondérables
- Travail sur voies de circulation

Renforts ponctuels interservices

Certifications/Diplômes obligatoires :

- Permis B et C
- Travaux sur les réseaux (AIPR).

Certifications/Diplômes/compétences souhaités :

- Permis C1E.
- Certificat d'aptitude à la conduite d'engins de sécurité (CACES) : R482 cat.1, 4, 8
- Compétences en soudure et ferronnerie
- Notion sur les fondamentaux en mécanique d'entretien

Poste pour un remplacement de 8 mois : du 1^{er} mai 2023 au 31 décembre 2023

Fiche de poste complète sur demande auprès du service RH (05.34.01.21.73 ou anne-laure.sopena@ccpap.fr ou helene.benabent@ccpap.fr)

CV et lettre de motivation à envoyer au plus tard le 31 mars 2023 :

Monsieur le Président
Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées
5, Rue de la Maternité
09100 PAMIERS

Ou par courriel : anne-laure.sopena@ccpap.fr ou helene.benabent@ccpap.fr